

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 novembre 2023

Délibération
n° 155-2023
Point 4.2

Point 4.2 de l'ordre du jour

Intitulé :

Vote du tarif du **programme intensif de soutien linguistique et culturel en Français** organisés par la Direction des relations internationales

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le cadre du label Bienvenue en France, attestant de la qualité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, la Direction des relations internationales organise en collaboration avec l'Institut international d'études françaises, un programme de soutien linguistique et culturel en français pour tous les étudiants internationaux (en programme d'échange et hors programme d'échange).

Ce programme est accessible pour les niveaux A1 à C1. Il propose sur 2 semaines 20h de cours de français, des activités culturelles et des activités de parrainage (« Buddy programme ») en coopération avec l'association ESN Strasbourg (Erasmus Student Network) afin de faciliter l'intégration de ces étudiants dans leur nouvel environnement de travail et de vie.

Le tarif par étudiant est de 350€

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif du programme intensif de soutien linguistique et culturel en Français cité ci-dessus.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	23
Nombre de voix contre	4
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 9 novembre 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT